HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Toulouse 11

Canton | Toulouse 11 | Département | Élus

Publié le 2 septembre 2026
Reading time : 6 minutes



Aurélien Ferreira / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?
C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.
Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.
Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.
Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.
Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d'intervention d'une gendarmerie, d'une brigade de sapeurs-pompiers et d'une circonscription de collecte d'impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C'est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d'y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l'époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les communes et quartiers du canton de Toulouse 11

Saouzelong-Rangueil • Pont-des-Demoiselles • La Terrasse • Montaudran-Lespinet • Ramonville

Carte des services du canton de Toulouse 11

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **10,9 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Toulouse 11 :

- **2,8 millions d'euros** pour les **associations**
- **2,9 millions d'euros** pour les **collèges**
- **896 230 euros** pour le **logement social public**

Il y a **2** collèges pouvant accueillir un total de **1 380** élèves :

- RAMONVILLE-SAINT-AGNE André-Malraux
- TOULOUSE Anatole-France

Portrait du canton de Toulouse 11
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Rénovation de l'école Saint-Exupéry (accompagnement de 86 336 €)
- Rénovation, restructuration et extension du groupe scolaire Jean-Jaurès (accompagnement de 963 749 €)
- Accompagnement des collèges André Malraux (987 360 euros) et Anatole France (accompagnement de 622 179 euros)

Sport et loisirs

- Création d'une piste d'athlétisme (accompagnement de 188 190 €)
- Rénovation de la piscine Alex-Jany 3 (accompagnement de 38 017 €)

Culture et patrimoine

- Travaux de rénovation énergétique du pôle culturel place Jean-Jaurès (accompagnement de 300 000 €)
- Restauration de registres anciens du patrimoine local (accompagnement de 467,23 €)
- Soutien au Théâtre Ouvert de Ramonville (accompagnement de 228 000 euros) et au festival Convivencia (accompagnement de 94 950 euros)

Solidarités et insertion

- Soutien à l'association Espoir (parentalité, Protection maternelle et infantile, accès aux droits) (accompagnement de 958 323 euros)
- Soutien à Avenir nouvelle maison des chômeurs (accompagnement de 304 100 euros)
- Soutien à Forum Réfugiés-Cosi (accompagnement de 120 000 euros)
- Soutien MJC Pont des demoiselles (accompagnement de 31 020 euros)

Les points forts du mandat

- Près de 3 M€ pour les collèges du canton
- Modernisation des équipements sportifs et culturels
- Action forte en faveur de l'insertion et de l'accès aux droits
- Soutien aux associations culturelles et solidaires

Agenda du canton

Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 2 (dont fraction des communes de Toulouse et de Ramonville-Saint-Agne)
- **Superficie** : 19 km²
- **Population** : 54 461 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 2 468 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : Toulouse Métropole et Sicoval.

Vos élus du canton





MASELLA Lauriane, *Conseillère départementale - Présidente de la commission Dialogue citoyen - Citoyenneté —* lauriane.masella@elus.cd31.fr
LUBAC Christophe, *Conseiller départemental —* christophe.lubac@elus.cd31.fr